

Impacts économiques de la baisse d'activité dans le secteur forestier dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, 2004-2007

Par

EcoTec Consultants

Pour

Le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle

M. Stéphane Lapointe
CLD de la MRC d'Antoine-Labelle
s.lapointe@cld-antoine-labelle.qc.ca

Juillet 2007

TABLE DES MATIÈRES

I- INTRODUCTION	3
II- SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE	4
III – PORTRAIT DE L'INDUSTRIE, ÉTÉ 2007	7
IV – LES IMPACTS ÉCONOMIQUES	11
V – CONCLUSION	17
ANNEXE A – MODÈLES DE CALCUL DES IMPACTS ÉCONOMIQUES	18

I- INTRODUCTION

Le secteur forestier (exploitation et transformation) génère des impacts économiques très importants pour la région des Hautes-Laurentides. Un rapport réalisé en 2004¹ démontre que le secteur forestier génère (à partir du bois récolté sur les terres publiques) un total de 2 431 personnes-année de travail et un produit intérieur brut (valeur ajoutée) de 177,7 M\$ dans la région administrative des Laurentides. Les bénéfices sont encore plus élevés si l'on tient compte du bois récolté sur les terres privées.

Malheureusement, la situation n'a cessé de se détériorer depuis 2004 et l'industrie de la transformation fait maintenant face à une crise conjoncturelle et structurelle sans précédent dans la région. Le but de cette étude est d'évaluer l'ampleur de la baisse d'activités de l'industrie depuis 2004 et de chiffrer les pertes ainsi causées pour l'économie des Hautes-Laurentides, la région administrative des Laurentides et l'ensemble du Québec.

La deuxième section présente un bref portrait de l'évolution socio-économique récente des Hautes-Laurentides et établit des comparaisons avec l'ensemble du Québec. Cette mise en situation permettra de mieux mesurer l'ampleur des impacts économiques causés par le déclin de l'industrie forestière.

La troisième section va présenter le résultat d'entrevues téléphoniques réalisées à l'été 2007 auprès des entreprises du secteur forestier qui, en 2004, avaient plus de 10 employés. Il sera ainsi facile de constater l'évolution d'entreprises-clés du secteur forestier, autant au niveau de la coupe de bois que de la transformation, au cours des dernières années. Les données de cette section serviront de base pour le calcul des impacts économiques de la baisse d'activité du secteur forestier depuis 2004.

La quatrième section va présenter les estimations des impacts au niveau des deux MRC, de la région administrative des Laurentides, de la région de Montréal et Laval, du reste du Québec et l'ensemble de la province. Des estimations seront fournies pour les emplois perdus, le produit intérieur brut (PIB) ainsi que les revenus de taxation pour les deux paliers de gouvernement. La cinquième section présentera les conclusions basées sur les résultats obtenus dans la partie précédente.

¹ Impacts économiques de l'industrie forestière et de l'industrie du récrétourisme en terres publiques dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, EcoTec Consultants, octobre 2004.

II- SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE

Les Hautes-Laurentides sont composées de deux MRC qui sont fort différentes l'une de l'autre. La MRC d'Antoine-Labelle est plus dépendante du secteur des ressources naturelles tandis que la MRC des Laurentides a une économie qui bénéficie largement de la présence d'un important secteur récréotouristique autour de Mont-Tremblant. Cette dernière MRC est également très populaire comme région de villégiature pour de nombreux résidents de la grande région de Montréal.

Le Tableau II-1 brosse un portrait de l'évolution socioéconomique récente des deux MRC et compare leur économie à celle de l'ensemble du Québec. La différence entre les deux MRC est fort bien illustrée par les différences au niveau de la dynamique démographique. Au cours des trois dernières années, la population totale d'Antoine-Labelle n'a augmenté que de 1,9 % alors que celle de la MRC des Laurentides a augmenté de 5,7 %, soit un rythme trois fois plus élevé. La population de l'ensemble du Québec n'a augmenté que de 2,1 % pendant cette même période.

TABLEAU II-1
Indicateurs de l'évolution socioéconomiques de la MRC
d'Antoine-Labelle et de la MRC des Laurentides

Statistiques	Antoine-Labelle	MRC Laurentides	Québec
Population totale, variation 2003-2006	1,9 %	5,7 %	2,1 %
Population 20-34 ans, variation 2003-2006	-4,0 %	3,7 %	-1,8 %
Éducation postsecondaire (2001)	35 %	41 %	56 %
Revenus par contribuable (2004)	76 %	87 %	100 %
Taux d'emploi (2001)	84,5 %	90,4 %	90,9 %
Autosuffisance des ménages (2004)	62 %	73 %	80 %
Concentration de l'emploi (2005)	4	8	44
Emplois secteur forestier (2005) :			
En pourcentage des emplois totaux	18,3 %	3,0 %	3,8 %
En pourcentage des emplois secteurs des ressources et manufacturier	74,9 %	38,2 %	19,2 %

Sources : Ministère des Finances du Québec, Statistiques Canada et EcoTec Consultants.

La dynamique démographique des jeunes travailleurs est particulièrement révélatrice de la situation socioéconomique d'une MRC. La population des 20 à 34 ans, la tranche la plus mobile et la mieux éduquée de la population, a diminué de 4,0 % entre 2003 et 2006 dans Antoine-Labelle. Une partie de cette baisse s'explique par un phénomène de cohorte : à l'échelle du Québec, on a observé une baisse de 1,8 % de cette tranche de la population. Pendant cette même période de temps, cette population augmentait de 3,7 % dans la MRC des Laurentides, soit une différence absolue de 7,7 points de pourcentage avec Antoine-Labelle. L'importante présence de l'industrie touristique, qui emploie beaucoup de jeunes travailleurs, peut expliquer en partie cette très bonne performance de la MRC des Laurentides.

D'après le recensement de 2001, seulement 35 % de la main-d'oeuvre résidant dans la MRC d'Antoine-Labelle avait une éducation postsecondaire (CÉGEP ou université). Pour bien comprendre cette donnée, précisons qu'en 2001 seulement 12 autres divisions de recensement au Québec (sur un total de 99) avaient un plus petit pourcentage de leur population avec une éducation postsecondaire (la moyenne pour l'ensemble du Québec était de 56 %). Dans la MRC des Laurentides 41 % des travailleurs avaient une éducation postsecondaire, ce qui la place au milieu du peloton des 99 divisions de recensement.

Les revenus des travailleurs dans les Hautes-Laurentides sont plus bas que la moyenne du Québec. En 2004, le revenu moyen par contribuable dans Antoine-Labelle ne représentait que 76 % de la moyenne du Québec tandis que les travailleurs dans la MRC des Laurentides ne gagnaient en moyenne que 87 % de l'ensemble québécois. Le faible pourcentage de travailleurs avec une éducation postsecondaire dans les Hautes-Laurentides ainsi que la nature saisonnière des secteurs de la forêt et du tourisme peut expliquer en partie les revenus relativement faibles dans ces deux MRC.

Selon le recensement, le marché du travail dans Antoine-Labelle en 2001 (dernière année pour laquelle les données sont disponibles au niveau des divisions de recensement) était caractérisé par un taux d'emplois qui n'atteignait que 84,5 % (donc le taux de chômage s'établissait à 15,5 %). La situation de l'emploi était un peu meilleure dans l'autre MRC où le taux d'emplois était estimé à 90,4 %, ce qui était très près de la moyenne québécoise de 90,9 %.

La situation de l'emploi et des revenus dans les Hautes-Laurentides résulte en une dépendance accrue des ménages envers les divers programmes d'aide au revenu des gouvernements (assurance-emploi, etc.). C'est pourquoi le taux d'auto-suffisance des ménages n'est que de 62 % dans Antoine-Labelle : 38 % des revenus des ménages dans cette MRC provient des deux paliers de gouvernement. Les ménages dans la MRC des Laurentides ont un taux d'autosuffisance de 73 %, ce qui est supérieur à la MRC voisine, mais demeure plus faible que le taux pour l'ensemble du Québec (80%).

La structure économique des Hautes-Laurentides se caractérise par une assez forte concentration de l'emploi dans quelques industries. Ainsi, en 2005, environ 75 % des emplois dans les secteurs des ressources naturelles et manufacturier dans Antoine-Labelle se trouvaient entre les mains de quatre industries qui font partie du secteur forestier (coupe de bois, scieries, usines de panneaux et services forestiers). Il est évident qu'un ralentissement dans le secteur forestier va avoir un impact très important sur la capacité de l'économie de la MRC à gagner des revenus d'exportation. La situation est moins problématique dans la MRC des Laurentides puisque huit industries se partagent 75 % des emplois dans les ressources naturelles et le secteur manufacturier. Cependant, quatre de ces huit industries (scieries, coupe de bois, autres produits en bois et panneaux) se retrouvent dans le secteur forestier. En comparaison, on peut noter que 44 industries sont requises pour atteindre le seuil de 75 % à l'échelle du Québec.

L'importance du secteur forestier comme source d'emplois peut être illustré en utilisant les données du registre des entreprises. En 2005, on estime que 18,3 % des emplois totaux dans Antoine-Labelle provenaient directement du secteur forestier. Pour l'ensemble du Québec, le secteur de la forêt fournissait environ 3,8 % des emplois totaux. On estime que la forêt fournissait directement de l'emploi à 3,0 % de tous les travailleurs de la MRC des Laurentides.

L'importance du secteur forestier est encore plus évidente quand on compare ce secteur avec l'ensemble des industries des ressources naturelles et le secteur manufacturier. On estime que dans la MRC d'Antoine-Labelle la forêt fournit directement 74,9 % des emplois qui existent dans le domaine des ressources naturelles et du secteur manufacturier. Ce pourcentage est estimé à 38,2 % dans la MRC des Laurentides. Il est donc évident que la forêt est une composante plus importante de l'économie d'Antoine-Labelle qu'elle ne l'est dans la MRC des Laurentides.

Le portrait d'ensemble qui se dégage de toutes ces données au sujet de la situation socio-économique des Hautes-Laurentides est plutôt sombre, surtout pour la MRC d'Antoine-Labelle. Cette dernière est très dépendante du secteur forestier pour les revenus d'exportation essentiels au maintien du niveau de vie de ses résidents. Cette forte dépendance envers la forêt signifie aussi qu'en cas de ralentissement dans ce secteur (ce qui est le cas à l'heure actuelle), il n'y a pas d'autre secteur capable de prendre la relève au niveau des emplois et des revenus. Déjà aux prises avec un taux d'emploi relativement bas, des revenus bien inférieurs à la moyenne du Québec et une dynamique démographique peu favorable, l'économie d'Antoine-Labelle est d'autant plus vulnérable aux nombreux défis auxquels fait face le secteur forestier.

III – PORTRAIT DE L'INDUSTRIE, ÉTÉ 2007

Afin d'obtenir les données nécessaires au calcul des impacts économiques, une enquête téléphonique a été réalisée en juin et juillet 2007 auprès des entreprises actives dans le secteur forestier des Hautes-Laurentides. Étant donné le temps et les ressources disponibles pour la collecte des données, les entreprises qui ont été approchées étaient celles qui, en 2003-04, comptaient au moins 10 employés. Puisqu'en 2004 ces entreprises employaient plus de 91 % des travailleurs dans le secteur de la forêt dans Antoine-Labelle et plus de 85 % dans la MRC des Laurentides, il est fort probable que les informations obtenues auprès de ces employeurs sont très représentatives de l'évolution de l'emploi dans l'ensemble du secteur.

Les résultats de cette enquête se retrouvent dans le Tableau III-1 et le Tableau III-2. Les données incluent les pertes d'emplois entre 2004 et l'été 2007 pour les entreprises qui avaient 10 employés et plus en 2004. Les diminutions du chiffre d'affaires (ventes) ont été estimées d'après les résultats de l'enquête et les informations recueillies lors de l'étude de 2004. Comme le montre le Tableau III-1, la MRC d'Antoine-Labelle est plus durement touchée par la baisse d'activité dans le secteur de la forêt que la MRC des Laurentides.

Le nombre total d'emplois directs perdus depuis 2004 chez les entreprises forestières de 10 employés et plus est estimé à 1 427 dans la MRC d'Antoine-Labelle et à 159 dans celle des Laurentides pour un total de 1 586 dans les Hautes-Laurentides. Il est à noter que les emplois dans ce tableau incluent des emplois saisonniers (récolte de bois et services forestiers) et que par conséquent ces données sur l'emploi seront corrigées pour être sur une base de personnes-année. Ce qui sera fait dans le Tableau IV-1.

Les emplois directs perdus dans Antoine-Labelle depuis 2004, soit 1 427, représentent 58,1 % des emplois totaux qui existaient dans le secteur de la forêt dans cette MRC et 75,2 % des emplois qui dépendent du bois récolté sur les terres du domaine public. La baisse serait probablement encore plus forte si les pertes d'emplois auprès des petits employeurs (ceux avec moins de 10 employés en 2004) avaient été comptabilisées. Le secteur le plus touché est la coupe de bois avec 504 emplois perdus. Pour leur part, les emplois dans les services forestiers ont diminué de 251. La première transformation du bois (scieries et déroulage) a perdu plus de 73 % de ses emplois, soit 604 travailleurs. Les scieries sont particulièrement touchées avec des pertes d'emplois qui se chiffrent à 473 emplois soit plus de 81 % des emplois répertoriés dans cette industrie en 2003-04. La deuxième transformation a perdu 68 emplois, une baisse de 38,4 %.

La baisse estimée du chiffre d'affaires des entreprises du secteur forestier dans Antoine-Labelle atteint 226,8 M\$ sur une base annuelle, ce qui représente une diminution de 65,2% sur trois ans. La baisse d'activité est particulièrement forte pour les scieries qui ont vu leur chiffre d'affaires diminuer de 81 %.

Les pertes d'emplois directs dans le secteur forestier sont moins importantes dans la MRC des Laurentides. En effet, on estime les pertes d'emplois chez les employeurs de 10 employés et plus à 159 et la baisse du chiffre d'affaires à 29,8 M\$. Ce qui représente des baisses de 26,4 % et 27,2 % respectivement. Comme dans le cas de la MRC d'Antoine-Labelle, les scieries sont particulièrement touchées avec des baisses de plus de 50% du nombre des emplois (133 employés) et du chiffre d'affaires. Il est à noter que le secteur de la deuxième transformation, un employeur particulièrement important dans la MRC des Laurentides, a été relativement épargné avec des pertes de sept emplois équivalant à une baisse d'à peine 2,8 %. C'est cette bonne performance du secteur de la deuxième transformation qui permet à la MRC de s'en tirer mieux que sa voisine.

Un total de 1 586 emplois directs a donc été perdu auprès des entreprises du secteur forestier dans les Hautes-Laurentides, avec une baisse estimée du chiffre d'affaires de 256,6 M\$. Ces pertes représentent des baisses de 51,8 % et 56,1 % comparativement aux estimations de 2004.

Le Tableau III-2 contient une liste des plus importants employeurs (20 employés et plus) de l'industrie forestière pour les deux MRC. Les 20 entreprises dans ce tableau emploient un total de 1 017 travailleurs, soit 67,3 % des emplois totaux à l'été 2007 (1 447 emplois). En 2004, le plus important employeur du secteur forestier de toute la région des Hautes-Laurentides était la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides avec un total de 568 employés. À l'été 2007, le nombre d'employés de la coopérative était de seulement 197, soit une baisse de 371 travailleurs dans la récolte de bois (268) et des services forestiers (103). La coopérative garde malgré tout le premier rang à l'été 2007. Le deuxième plus important employeur des Hautes-Laurentides à l'été 2007 est la scierie Claude Forget avec 120 employés. Uniboard Canada inc. Division Mont-Laurier est au troisième rang avec 113 travailleurs.

Conséquence des pertes importantes subies par le secteur forestier dans la MRC d'Antoine-Labelle, la MRC des Laurentides compte maintenant trois entreprises parmi les cinq plus importants employeurs de la région : Radisson Design se retrouve en quatrième place avec 70 employés et Fenêtres M.Q. est au cinquième rang avec 60 employés. De nombreuses entreprises de la MRC d'Antoine-Labelle, surtout des scieries, qui étaient parmi les plus grands employeurs du secteur forestier en 2004 ont cessé leurs activités. Mentionnons Max meilleur et fils (140 employés en 2004), Les Bois Feuillus de la Lièvre (113) et Produits forestiers Bellerive-Ka'Nenda (102). Dans la MRC des Laurentides la scierie Bois Oméga (100) a aussi fermé ses portes.

TABLEAU III-1

Pertes d'emplois et de ventes de l'industrie forestière depuis 2004 dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides

Industries	MRC d'Antoine-Labelle		MRC des Laurentides		Total Hautes-Laurentides	
	Emplois	Ventes*	Emplois	Ventes*	Emplois	Ventes*
Récolte	504	28,7 \$	19	1,4 \$	523	30,1 \$
Services forestiers	251	6,9 \$	0	0,0 \$	251	6,9 \$
Total récolte et services	755	35,6 \$	19	1,4 \$	774	37,0 \$
Première transformation						
Scieries, bardeau, préservation	473	97,3 \$	133	27,7 \$	606	125,0 \$
Déroutage et panneaux	131	29,3 \$	0	0,0 \$	131	29,3 \$
Total première transformation	604	126,5 \$	133	27,7 \$	737	154,2 \$
Deuxième transformation						
Panneaux meubles et planchers	45	60,0 \$	0	0,0 \$	45	0,0 \$
Portes et fenêtres, menuiserie	11	2,2 \$	0	0,0 \$	11	2,2 \$
Éléments de charpente,boîtes, etc	12	2,4 \$	0	0,0 \$	12	2,4 \$
Meubles en bois	0	0,0 \$	7	0,7 \$	7	0,7 \$
Total deuxième transformation	68	64,6 \$	7	0,7 \$	75	65,4 \$
Total transformation	672	191,2 \$	140	28,4 \$	812	219,6 \$
Total de toutes les entreprises	1 427	226,8 \$	159	29,8 \$	1 586	256,6 \$

* Ventes estimées d'après les pertes d'emplois ou, dans le cas de la récolte, d'après la baisse de récolte.

Sources : Sondage réalisé auprès des entreprises des Hautes-Laurentides en juin et juillet 2007 et EcoTec Consultants.

TABLEAU III-2
Les plus importants employeurs de l'industrie forestière
dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, juin
2007

Nom des entreprises	Activités	Emplois
1. Coopérative forestière des Hautes-Laurentides	Coupe et services forestiers	197
2. Claude Forget	Scierie	120
3. Uniboard Canada inc. Div. Mont-Laurier	Panneaux	113
4. Radisson Design	Menuiserie	70
5. Fenêtres M.Q.	Portes et fenêtres en bois	60
6. Coopérative forestière de la Petite Nation	Coupe de bois	50
7. Scierie H.Radermaker & fils inc.	Scierie	47
8. R.R.F. Perrier Inc.	Coupe de bois	35
9. C.S.A. aménagement forestier inc.	Services forestiers	35
10. MC Forêt Inc.	Coupe et services forestiers	35
11. Entreprises Luc Filion	Coupe de bois	33
12. Entreprise J-Maurice Papineau ltée	Coupe de bois	32
13. Arontec	Bâtiments préfabriqués	25
14. Exploitation JYB Papineau	Coupe de bois	25
15. Les Créations Madéro inc.	Coupe de bois	25
16. S.E.R.A.F. de Labelle	Services forestiers	25
17. Service forestier Syafor inc.	Services forestiers	24
18. Bois Fortin	Éléments de charpente	24
19. Bois K.M.S.	Préservation du bois	22
20. Gestiforêt inc.	Services forestiers	20
Total		1 017

Source : Sondage réalisé auprès des entreprises des Hautes-Laurentides en juin et juillet 2007.

Selon les informations recueillies auprès des intervenants du milieu, la récolte de bois en terres publiques a diminué de 46,7 % en 2007 alors que la récolte en terres privées aurait diminué de 9 %. Appliqués aux données de la récolte en 2003², ces pourcentages se traduisent en des baisses de récolte qui atteignent 548 991 mètres cubes dans la MRC d'Antoine-Labelle et 25 672 mètres cubes dans celle des Laurentides. La baisse totale de récolte serait donc de 574 663 mètres cubes, soit environ 38,8 % de la récolte totale des Hautes-Laurentides en 2003.

² Idem, Tableau III.A-5, p.40

IV – LES IMPACTS ÉCONOMIQUES

Trois éléments ne sont pas inclus dans le calcul des impacts économiques. L'absence de ces trois éléments aboutit en un calcul des impacts économiques qui sous-estime probablement les pertes réelles depuis 2004:

- Les pertes d'emplois et de baisse du chiffre d'affaires des entreprises qui avaient moins de 10 travailleurs en 2004.
- La première et deuxième transformation effectuée ailleurs au Québec avec des produits de première transformation des Hautes-Laurentides.
- Les dépenses en investissement (construction d'usine et achat d'équipement). Celles-ci sont probablement très faibles sinon inexistantes à l'heure actuelle.

Les impacts économiques causés par les pertes d'emplois et de chiffre d'affaires des entreprises du secteur forestier dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides sont présentés dans le Tableau IV-1.

Les chiffres pour l'emploi direct tirent leur origine du Tableau III-1. Les emplois saisonniers (récolte de bois et services forestiers) ont été multipliés par un facteur pour les transformer en personnes-année. Par exemple, les 504 emplois de l'industrie de la coupe forestière dans la MRC d'Antoine-Labelle ont été multipliés par 0,75 pour tenir compte du fait que la plupart des employés dans cette industrie travaillent environ 9 mois par année (information obtenue de la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides en 2004). Le facteur pour les services forestiers est 0,58.

Les pertes d'emplois totales pour l'ensemble du Québec sont estimées à 2 388 personnes-année. Les pertes les plus importantes se retrouvent dans la MRC d'Antoine-Labelle (1 554 personnes-année), soit 65,1 % des pertes totales d'emplois. La MRC des Laurentides est au deuxième rang avec 201, suivie du reste de la région administrative des Laurentides (44). Au total, on estime que 1 799 emplois sont perdus dans la région des Laurentides, soit 75,3 % des pertes d'emplois. À l'extérieur de cette région, Montréal et Laval perdent 164 personnes-année (6,9 %). Les autres MRC de la province se partagent des pertes de 425 personnes-année (17,8% des pertes totales).

TABLEAU IV-1

Pertes d'emplois et de produit intérieur brut causées par la baisse des activités de l'industrie forestière dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, personnes-année et M\$, 2007

Régions géographiques	Direct	Indirect	Induit	Total
MRC Antoine-Labelle				
Emplois	1 196	212	146	1 554
Produit intérieur brut	93,7 \$	9,7 \$	14,6 \$	118,0 \$
MRC des Laurentides				
Emplois	154	21	26	201
Produit intérieur brut	11,8 \$	1,0 \$	2,1 \$	14,9 \$
Autres MRC dans la RA des Laurentides				
Emplois	0	19	25	44
Produit intérieur brut	0,0 \$	1,3 \$	1,5 \$	2,8 \$
Total RA des Laurentides				
Emplois	1 350	252	197	1 799
Produit intérieur brut	105,5 \$	12,0 \$	18,2 \$	135,7 \$
Montréal et Laval				
Emplois	0	81	83	164
Produit intérieur brut	0,0 \$	5,7 \$	6,0 \$	11,7 \$
Reste du Québec				
Emplois	0	207	218	425
Produit intérieur brut	0,0 \$	15,9 \$	14,4 \$	30,3 \$
Total Québec				
Emplois	1 350	540	498	2 388
Produit intérieur brut	105,5 \$	33,6 \$	38,6 \$	177,7 \$

Source : EcoTec Consultants

Afin de mettre les pertes d'emplois en perspective, on peut comparer celles-ci avec les impacts économiques estimés en 2004³. Le lecteur voudra bien noter que l'étude de 2004 a évalué le nombre d'emplois générés par l'exploitation du bois en

³ Idem.

provenance des terres du domaine public alors que cette étude-ci ne fait pas de distinction entre les terres publiques et les terres privées. Il est quand même intéressant de comparer les deux études. Ainsi, les pertes d'emplois de 1 554 dans la MRC d'Antoine-Labelle représentent 80,4 % des emplois totaux (exprimés en personnes-année) générés par l'exploitation de la fibre en provenance des terres du domaine public. Il s'agit d'une baisse très importante qui est presque l'équivalent d'une perte totale d'accès à la forêt publique pour les entreprises oeuvrant dans le secteur forestier.

Les pertes d'emplois indirects (auprès des fournisseurs des entreprises forestières) dans la MRC d'Antoine-Labelle sont estimées à 212 personnes-année alors que les pertes d'emplois induits (ceux qui sont générés par les dépenses des consommateurs) sont estimées à 146 personnes-année. La MRC des Laurentides perd 21 emplois indirects et 26 emplois induits. Pour l'ensemble du Québec, les pertes d'emplois indirects sont estimées à 540 personnes-année et les pertes induites sont estimées à 498. Comme on pouvait s'y attendre, la part des emplois indirects et induits qui demeurent dans les Laurentides est inférieure à la part des emplois totaux. Par exemple, les 358 emplois indirects et induits perdus dans la MRC d'Antoine-Labelle représentent 34,5 % des emplois indirects et induits pour l'ensemble du Québec (comparé à 65,1 % pour les pertes totales d'emplois) tandis que 4,5 % des emplois indirects et induits perdus sont dans la MRC des Laurentides (8,4% pour les emplois totaux).

Au niveau du produit intérieur brut (PIB) on estime que le montant total des pertes chaque année au Québec est de 177,7 M\$: 118,0 M\$ dans la MRC d'Antoine-Labelle (pour une part du Québec de 66,4 %), 14,9 M\$ pour la MRC des Laurentides (8,4 %) et 2,8 M\$ pour les autres MRC de la région administrative des Laurentides (1,6 %). Ce qui donne une diminution totale de 135,7 M\$ pour la région administrative des Laurentides (76,4 %). Les MRC à l'extérieur de la région des Laurentides se partagent 42,0 M\$ (23,6%).

Il est intéressant de noter que la baisse d'activité du secteur forestier dans les Hautes-Laurentides n'a pas que des impacts négatifs pour l'ensemble du Québec : elle a également des impacts ailleurs au Canada. Ainsi, notre modèle inter-provincial de retombées économiques indique que les pertes d'emplois à l'extérieur du Québec s'élèvent à 384 personnes-année de travail au niveau des retombées indirectes et induites. La perte au niveau du produit intérieur brut est estimée à 36,6 M\$ par année.

Le Tableau IV-2 montre les pertes de revenus pour les gouvernements du Québec et fédéral. Les baisses de recettes sont estimées à 18,9 M\$ pour Québec, soit 8,6 M\$ en impôts sur le revenu des particuliers et 10,3 M\$ en taxes de vente, taxes indirectes et taxe sur le profit des entreprises. Les droits de coupe sur les terres publiques ne sont pas inclus dans les pertes de revenus du gouvernement du Québec. Ces droits pour 2003-04 étaient de 12,7 M\$ pour la MRC d'Antoine-Labelle et de 0,5 M\$ pour la MRC des Laurentides, soit un total global de 13,2 M\$. Il est donc possible

que les baisses de revenus du gouvernement québécois pourraient atteindre 23 M\$ si l'on tient compte des activités réduites de coupe de bois sur les terres publiques.

TABLEAU IV -2
Pertes de revenus de taxation générés par les activités de
l'industrie forestière dans les MRC d'Antoine-Labelle et des
Laurentides, M\$, 2007

	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral		
		Québec	Reste du Canada	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	8,6 \$	9,2 \$	2,7 \$	11,9 \$
Autres revenus de taxation	10,3 \$	12,1 \$	3,6 \$	15,7 \$
TOTAL	18,9 \$	21,3 \$	6,3 \$	27,6 \$

Source : EcoTec Consultants

Les pertes annuelles de revenus pour le gouvernement fédéral sont estimées à 27,6 M\$ dont 21,3 M\$ (77,2 %) provenaient des contribuables et des entreprises du Québec. On estime que l'impôt sur le revenu des particuliers a diminué de 11,9 M\$, y compris 9,2 M\$ qui provenaient des Québécois. Les pertes au titre des autres sources de revenus totalisent 15,7 M\$, dont 12,1 M\$ au Québec.

Le Tableau IV-3 est particulièrement intéressant puisqu'il permet de mettre en perspective les impacts économiques de la baisse d'activité dans le secteur forestier afin de bien comprendre l'importance des pertes économiques.

La première partie du tableau contient les statistiques pour l'emploi, le PIB, les revenus gagnés des contribuables, l'impôt sur le revenu payé par les contribuables et les revenus auto générés du gouvernement du Québec. Les données les plus récentes sont utilisées. La deuxième partie du tableau est le résumé des impacts économiques causés par la baisse d'activité du secteur forestier dans les Hautes-Laurentides. Il faut noter que les emplois perdus (par exemple 1 785 pour Antoine-Labelle) utilisent les emplois directs perdus tels que vus dans le Tableau III-1 et non les personnes-année du Tableau IV-1. La raison est que les données au sujet du nombre total d'emplois qui sont disponibles auprès de l'institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (dans la première partie du tableau) ne sont pas en personnes-année : elles sont exprimées en nombre de personnes. C'est donc afin de

rendre les données de l'emploi des deux premières parties du Tableau IV-3 aussi comparables que possible que nous utilisons le nombre d'emplois directs perdus.

La troisième partie du tableau exprime les impacts économiques en pourcentage de l'ensemble de l'économie des MRC, de la région administrative des Laurentides et du Québec. Les conséquences économiques de la diminution des activités dans le secteur forestier dans la MRC d'Antoine-Labelle sont proportionnelles à l'importante présence de ce secteur dans l'économie de la MRC. On estime que les pertes d'emplois sont équivalentes à 14,3 % des emplois totaux de cette MRC tandis que 14,1 % des revenus gagnés des contribuables et 12,6 % de l'impôt collecté sur le revenu des particuliers par Québec dans cette MRC sont également perdus.

Bien que proportionnellement moins importantes dans l'économie de la MRC des Laurentides, les pertes occasionnées par la baisse d'activité du secteur forestier sont néanmoins bien réelles. Ainsi, les emplois perdus représentent 1,2 % des emplois totaux, 1,2 % des revenus gagnés et 0,9 % de l'impôt sur le revenu collecté. Au niveau de la région administrative des Laurentides, les pertes sont équivalentes à 0,8% des emplois totaux, 0,7% des revenus gagnés et 0,8 % des recettes au titre de l'impôt sur le revenu. La baisse du PIB est équivalente à 1,0 % du PIB au prix de base telle qu'estimée par l'ISQ pour la région administrative des Laurentides. Il faut noter ici que les données pour les pertes de PIB (deuxième partie du tableau) sont aux prix de base et non en prix au marché (utilisé dans le Tableau IV-1). La différence entre prix de base et prix du marché est que cette dernière définition inclut les revenus de taxation indirects et les subventions sur les produits.

La partie du tableau qui porte sur l'ensemble du Québec est intéressante au niveau de la cohérence interne du modèle. Ainsi, nous estimons que les emplois perdus représentent 0,07 % des emplois totaux, du PIB ainsi que des revenus gagnés des contribuables dans la province. Il y a donc cohérence entre les impacts au niveau du marché du travail et l'activité économique telle que mesurée par le PIB.

TABLEAU IV-3

Impacts économiques découlant de la baisse des activités de l'industrie forestière dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides en pourcentage de l'économie du Québec, de la région administrative et des MRC

Régions	MRC d'Antoine-Labelle	MRC des Laurentides	RA Laurentides	Total pour le Québec
Emplois, 2006 (2001 pour MRC)	12 455	17 545	249 200	3 765 400
Produit intérieur brut, 2006, M\$	N/D	N/D	13 928 \$	264 638 \$
Revenus gagnés, contribuables, 2004, M\$	419,9 \$	589,3 \$	9 107,5 \$	130 042,5 \$
Impôt sur le revenu des particuliers, 2004*, M\$	47,5 \$	76,6 \$	1 199,0 \$	17 242,6 \$
Revenus totaux autogénérés Québec, 2004-05, M\$**	S/O	S/O	S/O	40 447,0 \$
Revenus du gouvernement fédéral au Québec, 2004, M\$	S/O	S/O	S/O	41 182,0 \$
Impacts économiques de la baisse d'activité du secteur forestier				
Emplois***	1 785	206	1 991	2 624
Produit intérieur brut, M\$****	118,0 \$	14,9 \$	135,7 \$	177,7 \$
Revenus gagnés, contribuables, M\$	59,0 \$	7,1 \$	67,5 \$	88,6 \$
Impôt sur le revenu des particuliers, M\$	6,0 \$	0,7 \$	9,0 \$	8,6 \$
Revenus du gouvernement du Québec, M\$	S/O	S/O	S/O	18,9 \$
Revenus du gouvernement fédéral au Québec, M\$	S/O	S/O	S/O	21,3 \$
Pourcentages				
Emplois	14,3%	1,2%	0,8%	0,07%
Produit intérieur brut, M\$	N/D	N/D	1,0%	0,07%
Revenus gagnés, contribuables, M\$	14,1%	1,2%	0,7%	0,07%
Impôt sur le revenu des particuliers, M\$	12,6%	0,9%	0,8%	0,05%
Revenus du gouvernement du Québec, M\$	S/O	S/O	S/O	0,05%
Revenus du gouvernement fédéral au Québec, M\$	S/O	S/O	S/O	0,05%

*Données pour l'année financière 2003-04 pour Québec.

Comptes publics, 2004-05, Volume 2, tableau Sommaire des revenus par catégories. * Emplois totaux (pas des personnes-année) (revenus autogénérés = revenus autonomes – revenus provenant des entreprises du gouvernement). **** Au coût des facteurs.

Sources : Ministère des Finances du Québec, Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, EcoTec Consultants

V – CONCLUSION

Il est évident que depuis 2004 le secteur forestier a connu une baisse très importante de ses activités dans la région des Hautes-Laurentides. L'économie de la MRC d'Antoine-Labelle est particulièrement affectée avec 1 427 emplois perdus dans les entreprises du secteur forestier qui avaient au moins 10 employés en 2004. Les pertes seraient probablement encore plus importantes si on incluait les petites entreprises. Les autres secteurs économiques sont aussi touchés : avec des pertes d'emplois directs et indirects (en personnes-année) estimées à 358, plusieurs travailleurs dans diverses industries de la MRC d'Antoine-Labelle sont touchés. Les gouvernements du Québec et du Canada ne sont pas épargnés puisqu'ils perdent des revenus annuels de l'ordre de 18,9 M\$ et de 27,6 M\$ respectivement. Les pertes pour le gouvernement du Québec sont probablement plus élevées puisque notre estimation ne tient pas compte de la baisse des droits de coupe.

À l'été 2007, le secteur forestier dans les Hautes-Laurentides n'était que l'ombre d'un passé pourtant récent. Plusieurs facteurs se sont conjugués pour mener à cet état de fait. Il ne nous appartient pas de déterminer ces facteurs ni d'identifier leur part de responsabilité. Cependant, il semble évident que la première transformation fait face à des défis qui sont particulièrement difficiles à surmonter à court terme. La baisse d'activité remarquée dans ce secteur, qui utilise un très grand volume de bois, explique en bonne partie les pertes d'emplois très importantes dans la récolte de bois et les services forestiers.

Il est intéressant de noter que les pertes d'emplois sont proportionnellement moindres dans les industries de la deuxième transformation. Ceci est particulièrement vrai dans la MRC des Laurentides où la deuxième transformation du bois est une composante importante du secteur forestier. Ainsi, pour l'ensemble des Hautes-Laurentides, le nombre d'emplois dans la première transformation a diminué de 66,3 % (pertes de 737 emplois sur un total estimé en 2004 de 1 111) alors que la deuxième transformation n'a subi qu'une baisse de 17,7 % (pertes de 75 emplois sur un total de 423). Ce constat met en évidence la différence de marchés de ces deux secteurs de transformation.

ANNEXE A – MODÈLES DE CALCUL DES IMPACTS ÉCONOMIQUES

Les modèles de calcul des impacts économiques développés par EcoTec Consultants sont dynamiques et reposent sur un moteur de tableaux entrées-sorties complété par des modules économétriques. Ces modules permettent de générer des statistiques d'impacts économiques plus complètes. L'ensemble des données de base utilisé pour les tableaux entrées-sorties, les modules économétriques, etc. provient de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

Avant d'offrir un survol du fonctionnement des modèles utilisés pour calculer les impacts économiques, il est utile de fournir une définition de certains termes afin de faciliter la compréhension des résultats qui seront présentés plus loin dans le rapport. Ces définitions sont compatibles avec les définitions utilisées par l'Institut de la statistique du Québec.

Impacts directs

Les emplois directs pour un secteur productif tel le secteur forestier sont les employés de ce secteur (travailleurs forestiers, travailleurs dans les scieries, les fabricants de meubles, etc.). La valeur ajoutée directe (c'est-à-dire la contribution de ce secteur au produit intérieur brut du Québec) est l'ensemble de la rémunération des facteurs de production⁴ du secteur forestier.

Impacts indirects

Les impacts économiques indirects sont ceux qui résultent des achats de biens et services entre les entreprises. Par exemple, le transport de billes de bois entre la forêt et une scierie est un impact indirect puisqu'il s'agit de l'achat d'un service (transport de bois) de la part de la scierie. Les achats du camionneur pour l'essence, les assurances, les réparations du camion, etc. représentent aussi des impacts indirects.

Impacts induits

Les impacts économiques induits sont générés par les dépenses des consommateurs (travailleurs forestiers, travailleurs d'usines de transformation de bois, camionneurs, etc.).

Les modèles se divisent en deux catégories principales : le calcul des impacts économiques par province et le calcul des impacts économiques par MRC et région

⁴ La rémunération des facteurs de production comprend les salaires et charges sociales, les taxes indirectes (taxes de vente et taxes à la production), la dépréciation et les profits avant impôts.

administrative au Québec. Nous allons débiter par une description du fonctionnement typique du modèle interprovincial, suivi du modèle inter-MRC.

Modèle interprovincial

Une simulation débute quand on introduit dans le modèle un vecteur de dépenses, la plupart du temps par biens (au niveau de 476 biens), ou par industrie (117 industries). L'algorithme principal débute par le calcul des importations qui proviennent des autres pays ainsi que de chacune des autres neuf provinces canadiennes et soustrait ces importations du vecteur de dépenses. Ainsi, l'argent qui reste dans le modèle est pour l'instant le montant qui va effectivement demeurer dans l'économie québécoise pour la première itération de dépenses.

Le modèle détermine alors les industries qui vont produire les biens consommés initialement (vecteur de dépenses initiales). Par exemple, si les dépenses initiales comprennent 5 M\$ pour le transport de bois d'œuvre, ce montant va se retrouver dans l'industrie du transport par camion.

À partir de ces données de ventes par industrie, le modèle va extraire la composante PIB (valeur ajoutée). Enfin, les revenus de taxation des gouvernements sont calculés pour quatre catégories principales de recettes : impôt sur le revenu des particuliers, taxes de vente (TPS et TVQ), taxe sur les profits des entreprises et autres taxes indirectes (taxes d'accise, etc.). Les revenus pour le gouvernement du Québec vont aussi inclure les droits de coupe.

La deuxième ronde de dépenses sera celle des entreprises qui font des achats pour répondre à la demande initiale. Par exemple, afin de satisfaire à la demande des scieries pour le transport de bois d'œuvre, les camionneurs vont acheter de l'essence, des pneus, etc. À la troisième ronde de dépenses, les stations-service qui vendent l'essence vont à leur tour faire des achats. Le modèle va continuer à itérer pour un maximum de 15 ans après la dépense initiale. À chaque itération (cycle) de dépenses, le montant d'argent qui reste dans l'économie diminue à cause de trois facteurs principaux : les importations de biens et services des autres pays et des neuf autres provinces, les divers impôts et taxes prélevés par les gouvernements et l'épargne des ménages et des entreprises.

Puisque le modèle est un modèle interprovincial, à chacune des itérations de dépenses, des achats dirigés vers les entreprises québécoises en provenance des autres provinces entrent dans le modèle. Ceci permet un calcul plus précis des vrais impacts économiques puisque les entreprises québécoises sont des fournisseurs majeurs pour diverses industries réparties dans diverses provinces.

Impacts induits : les dépenses des ménages

Les impacts induits sont calculés par une simulation spéciale du modèle qui s'appelle une simulation fermée. Ce qui signifie que les ménages peuvent dépenser leurs salaires selon une structure des dépenses de consommation propre au Québec. Puisque les dépenses de consommation représentent plus de 60 % de l'économie canadienne et québécoise, il est important de pouvoir faire un calcul précis des impacts induits afin d'avoir une vue d'ensemble complète de tous les impacts économiques.

Afin de s'assurer que les impacts induits ne sont pas surestimés, diverses mesures sont prises par le modèle. Par exemple :

- L'impôt fédéral et du Québec sur le revenu des particuliers sont tous les deux prélevés avant que les ménages ne dépensent leurs salaires.
- Les contributions sociales des travailleurs (cotisations de l'assurance-emploi, des caisses de retraite publiques et privées, etc.) sont prélevées.
- Un taux de 92 % est utilisé pour la propension moyenne à consommer (PMC) (le reste, 8 %, est considéré comme l'épargne des ménages). Ceci est très prudent puisque que la PMC des ménages québécois était près de 97 % en 2001.

Les autres statistiques sur les impacts économiques induits sont calculées par le modèle à partir du tableau des ventes (production) induites par industrie, suivant la méthode expliquée pour les impacts directs.

Impacts totaux : un portrait complet des impacts économiques

Les impacts totaux sont la somme des impacts directs, indirects et induits. En agrégation, ces statistiques fournissent un portrait complet des impacts économiques générés par les dépenses initiales utilisées pour démarrer la simulation. Il est à noter ici que puisqu'il s'agit d'un modèle interprovincial, les revenus de taxation du gouvernement fédéral comprennent l'ensemble des recettes fédérales pour les dix provinces canadiennes.

Modèle Inter-MRC

Le modèle au niveau des MRC du Québec est capable d'estimer les impacts économiques d'une dépense dans une MRC donnée pour chacune des MRC de la province. Au Québec, le modèle calcule les impacts économiques pour les 99 MRC et 17 régions administratives.

Le modèle au niveau des MRC fonctionne en parallèle avec l'algorithme interprovincial et contient le même nombre de biens et services (476) et d'industries (117). Ce fonctionnement parallèle assure que le modèle demeure en équilibre et que la somme des impacts économiques par MRC ou par région administrative est la même ou très près des données pour la province de Québec générées par le modèle interprovincial.

Donc, deux modèles tournent simultanément dans le modèle régional (Inter-MRC), simulant ainsi le fonctionnement réel de l'économie canadienne (modèle interprovincial) et québécoise (modèle régional). Ce qui signifie qu'un modèle avec un ensemble de matrices de dimension 15 (années) x 476 (biens et services) x 117 (industries) x 10 (provinces) tourne en parallèle avec un autre modèle de dimensions 15 (années) x 476 (biens et services) x 117 (industries) x 99 (MRC).

Les transactions entre les industries dans les MRC sont calculées de la même manière que dans le modèle interprovincial : à l'aide d'une matrice complexe en trois dimensions des transactions de biens et services. Des algorithmes sophistiqués ont été développés pour calculer les flux entre chacune des 99 MRC et les 98 autres. Ces algorithmes tiennent compte d'une foule de facteurs incluant la demande locale, la demande du Québec, les capacités productives des industries locales au niveau des biens et des services, la capacité productive de l'ensemble de la province, etc. Le modèle régional calcule les mêmes statistiques que le modèle interprovincial, mais au niveau des MRC et des régions administratives.